

Extrait du Registre des délibérations du 15 juin 2022

Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20220615-2022AG0615CADE-BF
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 20 juin 2022	Nombre de délégués en exercice : 118
Date de convocation : 7 juin 2022	Nombre de délégués présents ou représentés : 62 (505 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 505 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 15 juin 2022, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Auchay sur Vendée (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou représentés :

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais : Laëticia REMETTER ; Andilly : Caroline SOULIÉ ; Benon : Chloé BEDEL ; Charron : Laura MILLET ; Le Gué d'Alleré : Marie-Odile ROUX ; Marans : Romuald QUIRION ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Cyril CHAUVIN ; Saint Jean de Liversay : Sylvie VIVIER

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Christian GRONDEIN ; Bessines : Alain LUSSEULT ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Elmano MARTINS ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET, Sansais : Arnaud VIGER, Vallans : Olivier CAILLE et Cédric BOUCHET

Au titre des communes de Vendée :

L'Aiguillon-la-Presqu'île : Laurent HUGER ; Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER ; Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS ; Curzon : Boris RIMBERT ; Damvix : Yannick MOREAU ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD ; Lairoux : Pierre CHABOT ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Maillé : Patricia LUCAS ; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD ; Le Mazeau : Bernard BORDET ; Montreuil : Agnès BARNAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Mouzeuil St Martin : Nicolas FILLON ; Nalliers : Bruno FABRE ; Rives d'Autise : Florent BAUDON ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL et Jacques TRAVAUX ; Saint Sigismond : Denis LA MACHE ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Judicael LAMY ; La Tranche sur Mer : Pierre-Jacques CARLES ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vix : Pascal BETAU

Au titre des EPCI :

Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Aunis Sud : Laëticia REMETTER ; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Laurent DUPAS ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Rémi JUSTINIEN, Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Philippe BARRE, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Olivier POIRAUD, Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Leslie GAILLARD, Stéphane GUILLON, Laurent FAVREAU

Comptes administratif et de gestion 2021 : Budget annexe Développement économique



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Comptes administratif et de gestion 2021 **Budget annexe Développement économique**

Contexte

Vu le compte de gestion produit par Monsieur le Payeur départemental arrêté au 31/12/2021 ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives dudit budget ;

Considérant le document budgétaire et après avoir entendu l'exposé du Président, le compte administratif 2021 du budget annexe Développement économique s'établit de la façon suivante :

Investissement			
	Dépenses	Prévu :	3 970 072,62
		Réalisé :	277 381,09
		Reste à réaliser :	3 639 454,72
	Recettes	Prévu :	3 970 072,62
		Réalisé :	430 884,69
		Reste à réaliser :	3 525 477,11
Fonctionnement			
	Dépenses	Prévu :	109 477,31
		Réalisé :	59 602,38
		Reste à réaliser :	34 113,31
	Recettes	Prévu :	109 477,31
		Réalisé :	72 203,47
		Reste à réaliser :	20 000
Résultat de clôture de l'exercice			
	Investissement :		153 503,60
	Fonctionnement :		12 601,09
	Résultat global :		166 104,69

Décision :

Après en avoir débattu, le comité syndical :

- **déclare** que les résultats sont en concordance avec ceux du compte de gestion tenu par le Payeur départemental,
- **approuve** le compte administratif 2021 du budget annexe Développement économique,
- **approuve** le compte de gestion 2021 du budget annexe Développement économique.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

